

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 23 juin 2003 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le mercredi deuxième jour du mois de juillet deux mille trois (2003), à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, sont présents :

## 1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages (représentante du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud, quitte à 20 h 25

MM. Raynald Caissy  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Bernard Côté, vice-président  
Yvon Dubé  
Denis Goulet  
Raymond Joly  
Jean-Maurice Lechasseur  
Normand Michaud  
Alain Rioux  
Alain Roy  
Sylvius St-Laurent

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

## 2. Le directeur général, M. Paul Labrecque.

À cette séance sont aussi présents :

M. Gaétan Loof, personne-ressource  
M. Jacques Poirier, directeur général adjoint  
M. Carl Ruest, directeur des ressources matérielles  
M. Denis Bergeron, directeur adjoint aux ressources financières  
M. François Henry, coordonnateur en informatique, quitte à 19 h 45

**Sont absents :**

Cathy-Maude Croft, secrétaire générale, absence motivée  
Jean-Pierre Lavoie, absence motivée  
Jacques-A. Lévesque, absence motivée  
Gaston Noël  
Jean-Yves Poirier, absence motivée  
Guy Potvin, absence motivée  
Régis Sirois

**03-07-02-01      SECRÉTAIRE DE SÉANCE DÉSIGNÉ PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le directeur général, M. Paul Labrecque, informe les commissaires qu'il a, conformément à l'article 3.1 du Règlement de délégation de pouvoirs concernant la gestion des ressources humaines, désigné M. Jacques Poirier, pour agir à titre de secrétaire de séance en l'absence de la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

**03-07-02-02      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Secrétaire de séance désigné par le directeur général;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
  - 3.1 Inforoute Bas-Saint-Laurent (Jacques Poirier) ;
  - 3.2 Plan d'effectifs du personnel de soutien en EHDA (ajournement) (Jacques Poirier) ;
  - 3.3 Annulation de non-renouvellement - Personnel enseignant (Jacques Poirier) ;
  - 3.4 Mouvements de personnel (ajournement) (Jacques Poirier) ;
  - 3.5 Modification au plan d'effectifs 2003-2004 - Personnel de soutien (Jacques Poirier) ;
  - 3.6 Budget 2003-2004 - Adoption (Gaétan Loof) ;
  - 3.7 Intérêts sur les taxes impayées - Taux exigé en 2003-2004 (Gaétan Loof)
  - 3.8 Octroi des contrats de transport scolaire pour les années 2003-2004 à 2005-2006 (Gaétan Loof) ;
  - 3.9 Octroi des contrats de berlines pour l'année 2003-2004 (Gaétan Loof) ;
  - 3.10 Transfert d'un circuit de transport scolaire - Demande d'autorisation (Gaétan Loof) ;
  - 3.11 Condoléances - Famille de M. Joseph Paradis (Paul Labrecque) ;
  - 3.12 Évaluation du rendement professionnel 2002-2003 du directeur général (**huis clos**) (Paul Labrecque) ;
  - 3.13 Contrat d'embauche du directeur général adjoint (**huis clos**) (Paul Labrecque) ;
  - 3.14 Banque d'aspirants (**huis clos**) (Paul Labrecque) ;

- 3.15 Comblement de poste directrice adjointe ou directeur adjoint à l'école Paul-Hubert - Affectation temporaire (**huis clos**)  
(Paul Labrecque) ;

4.0 Ajournement de la séance (**18 août 2003**).

## DÉCISION

### 03-07-02-03 INFOROUTE BAS-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a déjà manifesté son appui au projet d'inforoute Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares, les MRC Rimouski-Neigette et de la Mitis et les villes de Rimouski et Mont-Joli doivent assumer régionalement 33 % des coûts du projet pour obtenir la subvention « Villages branchés du Québec »;

ATTENDU que la concertation sur la répartition des coûts est conditionnelle à l'obtention de cette subvention;

ATTENDU que la répartition des coûts s'appuie sur la soumission de Telus Québec reçue le 27 janvier 2003 et sur les ajustements apportés;

ATTENDU que la concertation entre la Commission scolaire des Phares, les MRC Rimouski-Neigette et de la Mitis et les villes de Rimouski et Mont-Joli au sujet de la répartition de la participation régionale au financement du projet « Inforoute Bas-Saint-Laurent »;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares, les MRC Rimouski-Neigette et de la Mitis et les villes de Rimouski et Mont-Joli ont convenu de partager les coûts de la façon suivante : 66 % des coûts attribuables au scolaire et 33 % au secteur municipal. Le partage vaut tant au niveau de la fibre optique que des équipements de réseautique.

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu :

1. D'accepter les principes de cette répartition entre les secteurs scolaire et municipal sur la répartition des coûts subventionnés et non subventionnés. Advenant qu'un ou des mandants décidaient de ne pas participer au projet d'inforoute, la Commission scolaire négociera avec les mandants participants.
2. D'accepter une participation financière de la Commission scolaire des Phares pour un montant ne dépassant pas la somme de **677 000 \$** la part nette, après subvention, pour la portion des immobilisations. Ce montant comprend la pose de la fibre optique, les équipements de réseautique ainsi que des frais divers (consultation, avocat, etc.)
3. D'autoriser le président et le directeur général à négocier avec Telus Québec, les MRC, les villes mandantes et le CRCD et à signer tous les documents requis pour mener à terme ce projet.

### 03-07-02-04 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN EN EHDA

Ce sujet est reporté à l'ajournement de la présente séance.

**03-07-02-05 ANNULATION DE NON-RENGAGEMENT - PERSONNEL ENSEIGNANT**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de procéder à l'annulation du non-renegement pour surplus, adopté au Conseil des commissaires le 26 mai 2003, du personnel enseignant ci-après désigné, et ce à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003 :

LÉVESQUE, Francine Enseignante dans la spécialité 21 (coiffure).

**03-07-02-06 MOUVEMENTS DE PERSONNEL**

Ce sujet est reporté à l'ajournement de la présente séance.

**03-07-02-07 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS 2003-2004 - PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU le plan d'effectifs adopté depuis le 28 avril 2003;

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel effectuée par les Services des ressources humaines ;

ATTENDU les consultations menées auprès du Syndicat représentant le personnel de soutien;

ATTENDU les dispositions de l'article 7-1.00 de la convention collective;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'abolir le poste à temps plein suivant en raison de la retraite de son titulaire, telle abolition devenant effective le 2 juillet 2003.

Magasinier classe I, 35 heures/semaine,  
École Paul-Hubert.

**03-07-02-08 BUDGET 2003-2004 - ADOPTION**

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Phares doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2003-2004;

ATTENDU QUE ce budget prévoit des revenus supérieurs aux dépenses;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 374 301 413 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2003-2004;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ du cent dollars d'évaluation uniformisée;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la loi;

Il est proposé par M. Raymond Joly et résolu d'adopter le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette

de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2003-2004, de le transmettre au ministre de l'Éducation et d'établir le taux de la taxe scolaire à 0,35 \$ du cent dollars d'évaluation uniformisée.

**03-07-02-09 INTÉRÊTS SUR LES TAXES IMPAYÉES - TAUX EXIGÉ EN 2003-2004**

ATTENDU les articles 315 et 316 de la Loi sur l'instruction publique concernant le paiement de la taxe scolaire et l'imposition d'intérêts sur les comptes recevables;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'exiger des intérêts au taux annuel de 15 % calculé mensuellement sur tout compte de taxes recevable passé dû de 30 jours.

**03-07-02-10 OCTROI DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ANNÉES 2003-2004 À 2005-2006**

ATTENDU les résultats de l'analyse des besoins en transport scolaire pour les trois prochaines années;

ATTENDU la négociation de gré à gré avec les transporteurs pour l'octroi de nouveaux contrats de transport;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif de transport;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'autoriser l'octroi des contrats de transport suivants pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2006 :

Transporteur	Nombre de Véhicules	Coût des contrats *		
		2003-2004	2004-2005	2005-2006
Émile Dionne & fils inc. 916, rue Lausanne Rimouski (Québec) G5L 8Y9	8	364 219,18 \$	359 946,01 \$	355 672,84 \$
E.G.D.S. Gobeil inc. 442, Chemin Duchénier Saint-Narcisse (Québec) G0K 1S0	5	225 332,47 \$	228 452,45 \$	231 572,43 \$
Autobus Roger Hudon inc. 136, rang 4 Est Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0	4	189 908,39 \$	192 005,19 \$	194 101,99 \$
Les Transports St-Octave inc. 33, rue Pineault Les Boules (Québec) G0J 1S0	5	228 262,02 \$	232 742,42 \$	237 222,82 \$
Transport 2309-8205 Québec inc. 115, rue Proulx Amqui (Québec) G5H 3H3	4	184 782,74 \$	188 867,06 \$	192 951,37 \$
Les Entreprises Benoît Lévesque inc. 136, rue Principale Ste-Jeanne-D'Arc (Québec) G0J 2T0	4	184 031,63 \$	185 406,90 \$	186 782,16 \$
Transport Gaston Lavoie inc. 10, rue Neigette Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0	4	197 205,32 \$	200 517,64 \$	203 829,96 \$
Transport Gérard Hallé inc. 110, ave Mont-Comi Saint-Donat (Québec) G0L 1L0	3	149 028,30 \$	153 369,30 \$	157 710,30 \$
Les Transports D.L.N. inc. 1174, rue Blanchette Mont-Joli (Québec) G5H 2X5	4	174 262,38 \$	173 968,69 \$	173 675,00 \$
8085-1809 Québec inc. 442, Chemin Duchénier Saint-Narcisse (Québec) G0K 1S0	4	182 585,62 \$	183 270,62 \$	183 955,62 \$
Transport J.M.V. Bic inc. 76, route St-Valérien Le Bic (Québec) G0L 1B0	12	555 939,82 \$	560 472,53 \$	565 005,24 \$
Benoît Paradis 500, rue Godbout Rimouski (Québec) G5L 7E9	1	44 323,42 \$	43 443,31 \$	42 563,20 \$

Transporteur	Nombre de Véhicules	Coût des contrats *		
		2003-2004	2004-2005	2005-2006
Transport Mario Savard 389, rang 3 Est St-Octave-de-Métis (Québec) G0J 3B0	1	44 919,65 \$	45 624,25 \$	46 328,86 \$
Transport Jean-Noël Lavoie inc. 161, rue Principale Esprit-Saint (Québec) G0K 1A0	5	233 733,54 \$	234 688,91 \$	235 644,29 \$
Les Entreprises Busco inc. 1139, rue Poirier Mont-Joli (Québec) G5H 3E9	1	48 555,22 \$	47 703,54 \$	46 851,87 \$
Viateur Boucher 367, rue Principale Saint-Gabriel (Québec) G0K 1M0	1	51 131,63 \$	51 606,79 \$	52 081,96 \$
Bruno Boucher 178, rang Massé Ouest Saint-Gabriel (Québec) G0K 1M0	1	45 888,55 \$	44 330,48 \$	42 772,40 \$
Transport Claude Soucy inc. 1386, rue Maisonneuve Mont-Joli (Québec) G5M 2J1	1	48 621,42 \$	48 155,05 \$	47 688,68 \$
9084-6536 Québec inc. 285, Chemin du Panorama Rimouski (Québec) G5L 7B5	2	96 765,27 \$	96 437,43 \$	96 109,58 \$
Transport Richard & Pouliot inc. 1631, rue Gendron Mont-Joli (Québec) G5H 3Z5	2	95 087,81 \$	92 460,64 \$	89 833,48 \$
2534-9077 Québec inc. 646, rue Louis-David Rimouski (Québec) G5L 3M6	1	43 355,54 \$	42 802,47 \$	42 249,39 \$
Jacques Dionne 675, Chemin du Sanatorium Mont-Joli (Québec) G5H 1V6	1	45 997,29 \$	45 012,46 \$	44 027,62 \$
Léger Leblanc enr. 104, route du Fleuve Ouest Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0	1	45 376,23 \$	45 172,64 \$	44 969,04 \$
9087-0346 Québec inc. 137, rang Massé Ouest Saint-Gabriel (Québec) G0K 1M0	1	42 366,85 \$	40 812,51 \$	39 258,17 \$
Diane St-Laurent & Jean-Marie Gagnon enr. 23, route 132 Ouest Ste-Angèle-de-Mérici (Québec) G0K 1P0	1	48 432,09 \$	48 112,69 \$	47 793,29 \$
Robin Lavoie 516, rue Thomas-Tachereau Rimouski (Québec) G5L 7L9	1	47 042,86 \$	47 784,18 \$	48 525,50 \$
9084-6338 Québec inc. 19, boul. St-Alphonse Sainte-Luce (Québec) G0K 1E0	4	189 656,95 \$	188 270,71 \$	186 884,47 \$
Autobus Gervais Gobeil enr. 679, Chemin Duchénier Saint-Narcisse (Québec) G0K 1H0	1	49 663,85 \$	49 774,59 \$	49 885,32 \$
Claude-Denis St-Laurent enr. 110, rue Chassé Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0	1	45 339,83 \$	45 102,13 \$	44 864,44 \$
Transport Gilles Dumont enr. 376, Montée Sainte-Odile Rimouski (Québec) G5L 6M3	1	44 833,04 \$	44 430,33 \$	44 027,62 \$
Transport M.A.T. enr. C.P. 82 Succ. A Rimouski (Québec) G5L 7B7	1	45 230,63 \$	44 890,63 \$	44 550,63 \$
Charles-Eugène Lévesque 6, rang 9 La Rédemption (Québec) G0J 1P0	1	46 187,76 \$	45 944,51 \$	45 701,25 \$
Fruits & Légumes La Vallée inc. 190, rue Hudon Ste-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0	1	48 068,07 \$	47 407,67 \$	46 747,27 \$
Transport Roch Hudon ltée 16, rue des Riverains Ste-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0	1	48 360,51 \$	47 867,70 \$	47 374,88 \$
Transport Proulx 839, rang 8 Est St-Charles-Garnier (Québec) G0K 1K0	1	47 478,54 \$	47 740,52 \$	48 002,49 \$
Transport F. Gosselin enr. 487, rue de Beauharnois Rimouski (Québec) G5N 1J4	1	45 230,63 \$	44 890,63 \$	44 550,63 \$
Transport Lebélangier inc. 313, rang 2 et 3 Ouest Les Hauteurs (Québec) G0K 1C0	4	199 464,20 \$	198 561,33 \$	197 658,45 \$

Transporteur	Nombre de Véhicules	Coût des contrats *		
		2003-2004	2004-2005	2005-2006
Transport Lionel Jean enr. 307, rang 2 Est Saint-Fabien (Québec) G0L 2Z0	1	51 072,84 \$	51 577,40 \$	52 081,96 \$
Produits Accessoires Martin Demers enr. 1330, Boul. Jacques-Cartier Mont-Joli (Québec) G5H 2T5	1	46 219,87 \$	47 424,98 \$	48 630,10 \$
9088-9494 Québec inc. 94, rang 3 Ouest Sainte-Luce (Québec) G0K 1E0	2	92 156,44 \$	91 831,77 \$	91 507,10 \$
Transport Régis Lepage enr. 647, Chemin Beauséjour Sainte-Odile (Québec) G5L 7B5	2	92 483,33 \$	92 465,92 \$	92 448,52 \$
Transport L.D. 2000 enr. 315, rang 10 Ouest Saint-Marcellin (Québec) G0K 1R0	2	100 618,69 \$	100 403,87 \$	100 189,05 \$
Emmanuel Gagné 1067, route des Pionniers Sainte-Blandine (Québec) G0K 1J0	1	46 892,97 \$	47 186,22 \$	47 479,48 \$
Transport Miclau enr. 579, rue des Rapides Rimouski (Québec) G5L 7V7	1	46 199,22 \$	45 531,83 \$	44 864,44 \$
Gaétane Proulx 266, Chemin St-Léon Sainte-Odile (Québec) G5L 7B5	1	42 848,75 \$	42 130,66 \$	41 412,58 \$
Robert Paquet 331, avenue Rouleau Rimouski (Québec) G5L 7C1	1	43 897,21 \$	43 544,01 \$	43 190,81 \$
Transport M.T. enr. 459, rue Mgr. Fortin Rimouski (Québec) G5L 7P6	1	43 464,75 \$	43 013,97 \$	42 563,20 \$
Transport G. Béland enr. 839, rang 8 Est St-Charles-Garnier (Québec) G0K 1K0	1	48 062,73 \$	46 934,29 \$	45 805,85 \$
9090-3139 Québec inc. 150, rang de la Montagne Saint-Gabriel (Québec) G0K 1M0	4	186 377,41 \$	186 892,45 \$	187 407,48 \$
Transport L.M. Proulx inc. 839, rang 8 Est St-Charles-Garnier (Québec) G0K 1K0	2	93 269,50 \$	94 186,69 \$	95 103,89 \$
Transport A.S.D. inc. 409, Abraham-Martin Pointe-au-Père (Québec) G5M 1N7	8	358 879,64 \$	365 661,53 \$	372 443,42 \$
Transport MAX SD. inc. 393, rue Lasalle Rimouski (Québec) G5L 3V6	2	88 439,10 \$	87 410,36 \$	86 381,62 \$
Transport Gilbert Desrosiers enr. 15, Place Bellevue Luceville (Québec) G0K 1E0	1	47 032,18 \$	46 837,42 \$	46 642,67 \$
9111-1668 Québec inc. 104, rue Ross Saint-Donat (Québec) G0K 1L0	1	49 059,27 \$	49 838,40 \$	50 617,53 \$
• <b>Sous réserve des dispositions prévues au contrat.</b>				

**03-07-02-11 OCTROI DES CONTRATS DE BERLINES POUR L'ANNÉE 2003-2004**

ATTENDU les besoins en transport par berline pour l'année 2003-2004;

ATTENDU les négociations de gré à gré avec les transporteurs pour l'octroi de contrats;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif de transport à ce sujet;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'autoriser l'octroi des contrats de transport suivants pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004 :

<b>Transporteurs</b>	<b>Secteurs</b>	<b>Montants</b>
Micheline Brisson 34, Principale Trinité-des-Monts (Québec) G0K 1B0 Circuit 132	Saint-Marcellin	12 384,52 \$
Alain Bérubé 171, Chemin Kempt St-Octave-de-Métis (Québec) G0J 3B0 Circuit 136	Mont-Joli et les envi- rons	19 867,18 \$
Les Berlines Patrick Bélanger enr. 504, rue Richard Rimouski-Est (Québec) G5L 1K6 Circuit 131 Circuit 134 Circuit 133	Saint-Fabien Saint-Octave-de-Métis Bic, Saint-Valérien et St-Eugène (le soir)	48 646,48 \$
Lydiane Lévesque 3, rue Principale Saint-Gabriel (Québec) G0K 1M0 Circuit 135	Saint-Gabriel, Sainte- Angèle, Mont-Joli	8 000,00 \$

03-07-02-12

**TRANSFERT D'UN CIRCUIT DE TRANSPORT SCOLAIRE - DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur «Diane St-Laurent et Jean-Marie Gagnon enr.», à l'effet d'autoriser le transfert d'un circuit de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 section XIX du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Bernard Côté et résolu d'autoriser le transfert du circuit de transport numéro 31 au transporteur «Mona Boudreau» en date du 3 juillet 2003. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

03-07-02-13

**CONDOLÉANCES - FAMILLE DE M. JOSEPH PARADIS**

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adresser aux membres de sa famille les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite du décès de M. Joseph Paradis, enseignant à l'école Paul-Hubert.

**À 20 h 25, M<sup>me</sup> Pauline Michaud quitte la séance.**

03-07-02-14

**HUIS CLOS**

À 20 h 25, il est proposé par M. Yvon Dubé et résolu de continuer la séance à huis clos.

03-07-02-15

**RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 53, il est proposé par M. Bernard Côté et résolu de siéger en séance publique.



**03-07-02-16 ÉVALUATION DU RENDEMENT PROFESSIONNEL 2002-2003 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ATTENDU le Règlement modifiant le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires (Loi sur l'instruction publique L.R.Q., c. I-13.3, a. 451; 1977, c. 96, a. 130);

ATTENDU l'Arrêté du ministre de l'Éducation concernant le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires du 12 août 1999 et signé par M. François Legault;

ATTENDU les résultats de l'évaluation du rendement du directeur général pour l'année 2002-2003;

ATTENDU la recommandation du Comité d'évaluation;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu que le Conseil des commissaires procède à l'application du *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*, en versant au directeur général le boni forfaitaire tel que déterminé par l'évaluation conservée au dossier de la personne.

Le bilan 2002-2003 préparé par M. Paul Labrecque est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**03-07-02-17 CONTRAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

ATTENDU la résolution du Conseil des commissaires des Phares portant le numéro 03-03-24-244 concernant la nomination de M. Jacques Poirier au poste de directeur général adjoint;

ATTENDU les discussions concernant les modalités du contrat d'engagement du directeur général adjoint;

Il est proposé par M. Alain Roy et résolu que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares mandate M. Raymond Tudeau, président, pour signer, avec le directeur général, ce contrat de travail pour et au nom de la Commission scolaire.

**03-07-02-18 BANQUE D'ASPIRANTS**

ATTENDU la décision de la Commission scolaire des Phares de constituer une banque d'aspirants à la fonction de cadre d'établissement ;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des directions d'école ;

ATTENDU la mise en œuvre et le déroulement du processus de sélection ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares retienne les candidatures de M<sup>me</sup> Christine Fortier et M. Jean-Pierre St-Pierre pour faire partie de la banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement.

**03-07-02-19 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT PAR INTÉRIM À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT**

ATTENDU l'absence du titulaire du poste;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de nommer M. Jean-Pierre St-Pierre au poste de directeur adjoint par intérim à l'école Paul-Hubert, à compter du 11 août 2003 jusqu'au 30 juin 2004.

**03-07-02-20 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 20 h 56, il est proposé par M. Sylvius St-Laurent et résolu d'ajourner la séance au lundi 18 août 2003, à 19 h 30.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2003,**

**TENU LE 2 JUILLET 2003**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

03-07-02-01 Secrétaire de séance désigné par le directeur général

03-07-02-02 Adoption de l'ordre du jour

**DÉCISION**

03-07-02-03 Inforoute Bas-Saint-Laurent

03-07-02-04 Plan d'effectifs du personnel de soutien en EHDAA

03-07-02-05 Annulation de non-renouvellement - Personnel enseignant

03-07-02-06 Mouvements de personnel

03-07-02-07 Modification au plan d'effectifs 2003-2004 - Personnel de soutien

03-07-02-08 Budget 2003-2004 - Adoption

03-07-02-09 Intérêts sur les taxes impayées - Taux exigé en 2003-2004

03-07-02-10 Octroi des contrats de transport scolaire pour les années 2003-2004 à 2005-2006

03-07-02-11 Octroi des contrats de berlines pour l'année 2003-2004

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

03-07-02-12	Transfert d'un circuit de transport scolaire - Demande d'autorisation
03-07-02-13	Condoléances - Famille de M. Joseph Paradis
03-07-02-14	Huis clos
03-07-02-15	Retour en séance publique
03-07-02-16	Évaluation du rendement professionnel 2002-2003 du directeur général
03-07-02-17	Contrat du directeur général adjoint
03-07-02-18	Banque d'aspirants
03-07-02-19	Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint par intérim à l'école Paul-Hubert
03-07-02-20	Ajournement de la séance